



Objet : Recrutement d'un.e chargé.e de mission pour le département de l'Ardèche

1. Contexte du poste

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les Communes forestières recherchent leur chargé de mission pour intervenir sur le département de l'Ardèche.

Intégré à l'équipe régionale, le chargé de mission sera sous l'autorité administrative de celle-ci, et, sous celle du Conseil d'Administration de l'Association des Communes forestières de l'Ardèche, pour lequel il développera des actions.

2. Missions

Le chargé de mission aura pour rôle de développer les actions permettant le bon déroulement du programme d'**actions génériques** des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

- Représenter l'association et **défendre les orientations** politiques de l'association ;
- Organisation de **sessions de formation** des élus, et animation de **rencontres thématiques** ;
- Apporter un **appui aux élus** des communes et de leurs groupements pour le montage de projets de développement incluant la forêt ou le bois (approche territoriale) et réponses aux questions des communes
- Mener des actions sur des **thématiques spécifiques** pour accompagner les élus des communes et intercommunalités :
 - Valorisation de la ressource bois ;
 - Développement du bois local certifié dans la construction ;
 - Communication sur le bois énergie ;
 - Intégration des enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme ;
 - Actions foncières ;
 - Soutien aux territoires dans la définition de leurs stratégies forestières ;

Ces actions seront menées en lien avec le réseau des Communes forestières Massif central.

Le chargé de mission aura également à conforter le **fonctionnement** et assurer le **développement** de l'Association départementale de l'Ardèche :

- **Vie associative** : organisations des Assemblées Générales, des réunions du Conseil d'Administration, suivi des conventions...
- Gestion des **adhésions** : suivi des cotisations, suivi et développement des adhésions.

3. Profil recherché

- Bac+ 2 minimum, de formation forestière et/ou développement local.
- Connaissance du secteur forêt-bois.
- Connaitre l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales, ce qui lui permettra d'être l'interlocuteur des élus des communes, et des acteurs des départements considérés.
- Autonomie, capacité à entreprendre et être force de proposition
- Aptitude au travail à distance avec l'équipe.
- Qualités en matière de communication et d'animation.
- Ordre et Rigueur dans la gestion des actes administratifs et techniques.

4. Conditions :

Contrat à durée déterminée de douze mois, évolutif vers CDI

Poste à temps plein, 35h

Localisation du lieu de travail : Aubenas (07)

Rémunération : selon expérience

Permis B exigé

Poste à pourvoir à partir du 16 septembre 2019

Pour postuler :

Envoyer votre CV avec une lettre de motivation, par courrier et par mail à :

Madame la Directrice

Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République

73000 Chambéry

auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 26/08/2019

Entretiens prévus le 30 août 2019, autour de Valence

Prise de poste prévue au plus tard le 16/09/2019.